

Mantes-la-Jolie, le 02 novembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Forum des Projets Urbains 2015 :

**L'EPAMSA présente le réseau de chaleur biomasse privé qui alimentera le quartier
Beauregard, dans le nouvel écoquartier Carrières Centralité
de Carrières-sous-Poissy (78)**

10 novembre 2015 - 15h30 - Salle 243

L'Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA), pilote de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval, présentera le 10 novembre prochain, au Forum des Projets Urbains (Palais des Congrès de Paris), le projet de réseau de chaleur biomasse privé qui alimentera le quartier Beauregard, dans le nouvel écoquartier Carrières Centralité de Carrières-sous-Poissy (78) et dont les travaux démarreront en novembre.

Ce projet sera l'un des 60 projets proposés par cette manifestation qui rassemble chaque année près de 2 000 professionnels de l'aménagement urbain.

Christophe Delrieu, Maire de Carrières-sous-Poissy, Denis Courtot, Directeur de l'Aménagement et du Développement de l'EPAMSA, et Véronique Poulain Gallucio Directrice commerciale réseaux de chaleur Ile-de-France de Dalkia interviendront sur le sujet.

L'écoQuartier Carrière Centralité a pour ambition énergétique la production de 70% d'énergies renouvelables à l'échelle de la ZAC. C'est dans ce cadre que l'EPAMSA, aménageur, s'est associé aux quatre promoteurs, Arc Promotions, Nexity, Promogim, Semiic Promotion. Leur solution : un réseau de chaleur biomasse privé qui alimentera les 700 premiers logements du quartier Beauregard représentant 7 copropriétés, 4 bailleurs sociaux et un groupe scolaire. Leur objectif : produire en commun 70% d'énergies renouvelables par le biais du réseau privé dès l'arrivée des premiers habitants en 2016.

Le montage opérationnel s'est réalisé hors procédures administratives avec l'entreprise Dalkia, le prestataire retenu conjointement avec les promoteurs. Tout en tenant compte des contraintes aménageur pour intégrer la solution proposée et notamment au niveau architectural, la chaufferie biomasse sera installée dans les sous-sols d'un des immeubles réalisés par Promogim.

Un montage financier réussi qui permet de rentabiliser l'usage d'une chaudière biomasse afin de répondre aux exigences de production d'énergies renouvelables inscrites dans le label d'Ecoquartier.

La réussite de ce projet complexe réside dans la synergie du montage financier entre l'EPAMSA, en charge de l'animation du montage, et l'ensemble des partenaires qui ont mutualisé leurs expertises.

Grâce au soutien de l'ADEME, un montage juridique fiable et rapide adapté au rythme de l'opération a été mis en place, sans engager la responsabilité financière de la collectivité. Ce montage neutralise l'impact de cette solution sur le bilan de l'aménagement et sur le bilan promoteur, ce qui permet de ne pas augmenter le coût de la facture pour les utilisateurs finaux.

Contacts presse EPAMSA :

Amandine Martin, Responsable de la communication
01 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - a.martin@epamsa.fr

Marie-France Bergamo-GRAYLING FRANCE
01 55 30 70 77- 06 32 66 72 49 - mariefrance.bergamo@grayling.com

FICHE TECHNIQUE

Projet subventionné par l'ADEME

La chaufferie de 600 kW sera alimentée par des granulés

70% des besoins en énergie seront couverts par l'utilisation du bois

625 tonnes de CO₂ évités/an

CALENDRIER

Début des travaux de réalisation du réseau et de la chaufferie : novembre 2015

PARTIES PRENANTES

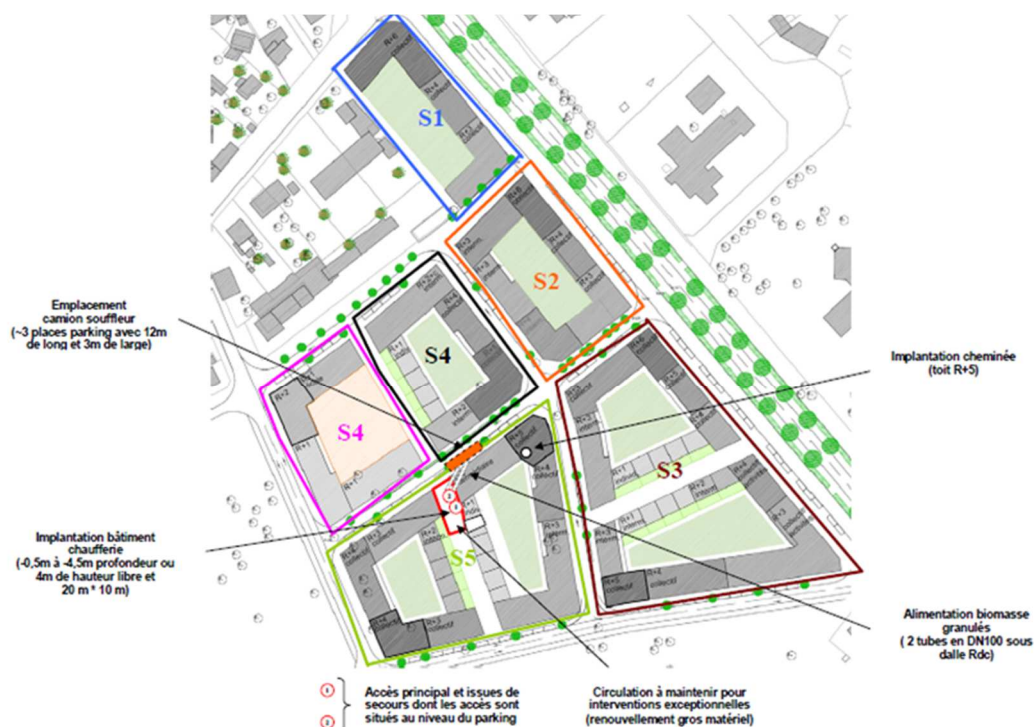
Ville de Carrières-sous-Poissy

Aménageur : EPAMSA

Maîtrise d'ouvrage/Investisseur/financier : DALKIA (propriétaire des ouvrages primaires de production, transport et distribution d'énergie calorifique.)

Promoteurs : PROMOGIM, NEXITY, ARC PROMOTIONS, SEMIIC PROMOTION. PROMOGIM réalisera la station principale qui sera installée au sous-sol de son immeuble.

COUT DE L'OPERATION : 1,5 M€



A propos de Carrières Centralité

En partenariat avec la ville de Carrières-sous-Poissy et la Communauté d'Agglomération des 2 Rives de Seine, Carrières Centralité est l'un des projets phares de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval, conçu par l'urbaniste Nicolas Michelin.



L'objectif de cet éco-quartier dont l'EPAMSA est aménageur, est de créer un nouveau centre urbain dense et animé. Cette future ZAC prévoit à horizon 2025 sur 47 ha :

- 47 ha
- 3000 logements dont 727 en cours de livraison
- 1 place publique centrale
- 13 500 m² de commerces et d'activités,
- 4 800 m² de services
- 13 000 m² d'équipements publics
- 1 parc urbain de 10,5 ha, conçu par l'agence Ilex et Sempervirens, qui sera relié au futur parc départemental du Peuple de l'Herbe (113 ha).